

*Questions orales***LES PÊCHES**

LA PÊCHE AU SAUMON SUR LA CÔTE OUEST—ON DEMANDE UNE POLITIQUE VISANT L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il y a quatre ans, le gouvernement avait chargé M. Pearse d'examiner la situation des pêches de la côte ouest parce que tout le monde savait à ce moment-là que l'industrie était en pleine crise. En 1982, M. Pearse a déclaré que la situation de la pêche au saumon était critique. Il avait dit que «les problèmes économiques et les autres difficultés provenaient des faiblesses fondamentales de la politique en matière de pêche». Il y a quelques semaines, le ministre a de son côté blâmé les pêcheurs.

Vu qu'il y a plus d'un an que le Conseil consultatif du ministre propose à ce dernier une nouvelle politique dont il n'a tenu aucun compte et vu aussi que, pour relancer le secteur de la pêche, il est essentiel d'assainir l'habitat, c'est-à-dire les ruisseaux, les cours d'eau et les estuaires, le premier ministre peut-il dire pourquoi aucune des quatre stratégies possibles décrites dans un document de travail du ministère daté du 5 janvier ne mentionne une seule fois l'habitat ou le programme de mise en valeur des salmonidés? Le gouvernement et le premier ministre s'engageront-ils maintenant à appliquer une politique qui permettra d'améliorer l'habitat du poisson sur la côte ouest?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député pose une question qui s'inspire de ce qu'il a appelé un mémoire ou un document de politique du ministère. Je n'ai pas l'habitude de commenter des documents confidentiels.

LES CONSULTATIONS AVEC LE MINISTRE

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur le Président, le premier ministre pourra peut-être commenter le rapport que son gouvernement a demandé à M. Pearse de présenter. Celui-ci a déclaré que «les problèmes économiques et les autres difficultés proviennent des faiblesses fondamentales de la politique en matière de pêches». Le rapport Cruickshank, rédigé à la demande du gouvernement actuel, disait que le problème provenait directement de l'inefficacité du gouvernement, d'une série de mauvaises décisions et de l'incompétence des gestionnaires.

● (1420)

Ma question a trait à la consultation, sur laquelle le ministre a beaucoup insisté. Pendant cette période de consultation de 14 mois, le Conseil consultatif du ministre a formulé des recommandations précises, mais le gouvernement n'en a tenu aucun compte. Plus de 400 pêcheurs frustrés, exaspérés et courroucés sont venus à Ottawa pour essayer de convaincre le gouvernement de les écouter et d'agir.

Comment le gouvernement peut-il expliquer qu'un document daté du 30 janvier, qui a été remis au Conseil consultatif du ministre l'autre jour et qui ne contient qu'une liste de questions, cite une lettre du sous-ministre disant que le document n'est qu'un «document de discussion générale», qu'il ne contient «aucune argumentation pour ou contre quoi que ce soit» et qu'on ne doit pas croire «qu'il reflète les préférences ou les conclusions du ministre, du ministère ou du gouvernement», et pourquoi ce document ne tient-il aucun compte des stratégies possibles proposées au Conseil le 5 janvier dernier?

Je voudrais que le premier ministre nous dise si son ministre et son gouvernement ont l'intention de se moquer entièrement du travail du Conseil consultatif du ministre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur le Président.

M. Fraser: Bien entendu, cette réponse ne concorde pas avec les faits.

M. Nielsen: C'est tout à fait caractéristique.

M. Fraser: Le fait est que le gouvernement ne tient aucun compte de l'avis du Conseil consultatif du ministre.

LE RÉTABLISSEMENT DE L'HABITAT DU POISSON

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur le Président, M. Pearse, de la commission d'enquête du premier ministre lui-même, a déclaré que «puisque les données disponibles portent uniquement sur les systèmes fluviaux importants, les centaines de petits ruisseaux... d'où provient la moitié de tout le saumon» n'ont pas pu être analysés. Étant donné que le gouvernement ne songe pas à faire plus que «rehausser modérément l'habitat du poisson», s'engagera-t-il maintenant à financer une deuxième étape du programme de mise en valeur des salmonidés pour qu'on fasse un inventaire complet des stocks et qu'on lance une campagne agressive pour rétablir l'habitat du poisson, ou bien se contentera-t-il de réduire les prises et la flottille de pêche? A-t-il pour politique de garder le plus possible de pêcheurs dans... .

M. le Président: A l'ordre. Le député devrait poser sa question. C'est sa deuxième question supplémentaire. Je le prie de la poser.

M. Fraser: Je pose ma question tout de suite, monsieur le Président. Le gouvernement du premier ministre a-t-il pour politique, puisqu'il préside au déclin du secteur des pêches de la côte ouest depuis 15 ans, de garder autant de pêcheurs que possible dans le secteur, comme il devrait le faire, ou bien de se débarrasser du plus grand nombre possible?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député a posé une question qui ne demande pas vraiment de réponse. Je ne pense pas que le programme de mise en valeur des salmonidés ait eu les résultats qu'il a décrits sur la côte ouest. Je suis convaincu que le député sait quels progrès ont été accomplis grâce à ce programme pendant les années 70 et au début des années 80.

Il me demande de commenter des propos tenus par M. Pearse il y a un an et demi ou deux ans dans un rapport qui a servi de document de base pour les consultations du ministre et à propos duquel le ministre lui-même a déjà fourni plusieurs réponses à la Chambre. Je serai ravi de transmettre les dernières instances du député au ministre.

ON DEMANDE DES CRÉDITS POUR PROTÉGER DES EMPLOIS

M. Ted Miller (Nanaimo-Alberni): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le secteur de la pêche sur la côte ouest est en crise; ce n'est un secret pour personne en Colombie-Britannique. A l'heure actuelle, la seule solution préconisée par le gouvernement consiste, semble-t-il, à réduire de façon appréciable—de 25 à 50 p. 100—la flotte, ce qui signifiera une augmentation importante du nombre de chômeurs dans un secteur qui a pratiquement disparu à cause des erreurs du gouvernement.